

Rentrée scolaire 2022-2023—PRÉSCOLAIRE

SERVICE DE GARDE

OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE LUNDI le 29 AOÛT et MARDI le 30 août 2022 :

Les demi-journées pédagogiques des 29 et 30 août

SEULEMENT POUR LES ENFANTS INSCRITS AVANT LE 15 AOÛT

Les enfants peuvent être inscrits pendant les périodes où ils ne sont pas en classe
pour compléter la journée

Le service de garde est ouvert de 7h à 18h.

Si votre enfant est inscrit au service de garde, il doit avoir un lunch complet

Lundi 12 septembre 2022 - Début du service traiteur Le Garde-Manger pour Tous.

HORAIRE DES ÉLÈVES

Lundi 29 août 2022 AM accueil des élèves

GROUPE A : de 9h à 10h et **GROUPE B :** de 10h15 à 11h15 : accueil du préscolaire par demi-groupes

- Votre enfant doit être en code couleur marine et blanc
- Apporter les fournitures scolaires dans un sac à dos
- Les enfants recevront d'ici jeudi leur passe d'autobus scolaire s'il y a lieu

PM demi-journée pédagogique

Mardi 30 août 2022 AM accueil des élèves

GROUPE B : 9h à 10h et **GROUPE A :** 10h15 à 11h15 : accueil du préscolaire par demi-groupes

PM demi-journée pédagogique

Mercredi 31 août 2022 Les élèves du préscolaire sont à l'école une demi-journée par demi-groupes

GROUPE A : de 9h à 11h et **GROUPE B :** de 12h45 à 14h45

Les enfants doivent avoir une collation dans leur sac à dos

DÉBUT DE LA FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE DU SERVICE DE GARDE POUR LES ÉLÈVES INSCRITS

Jeudi 1^{er} sept. 2022

Les élèves du préscolaire sont à l'école une demi-journée par demi-groupes

GROUPE B : de 9h à 11h et **GROUPE A :** de 12h45 à 14h45

Les enfants doivent avoir une collation dans leur sac à dos

Vendredi 2 sept. 2022

Les élèves du préscolaire sont à l'école et suivent l'horaire régulier :

8h50 à 11h24 et 12h39 à 15h06

DÉBUT DU TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE QUI Y ONT DROIT

PARENTS

Lundi 29 août 2022 — 18h30 — PORTE B

Rencontre des parents des élèves du préscolaire avec les enseignantes

Mercredi 7 septembre 2022 — 18h30 — PORTE B

Assemblée générale des parents et élection des membres du conseil d'établissement dans le gymnase